

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: mardi 29 juin 2021 17:46
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: [CORRUSS/COVID19] MINSANTE n°2021-85 : Mise à jour des coordonnées des CRAPS COVID et des PFR des CVAGS des ARS
Pièces jointes: Annuaire ARS - A compléter.xlsx

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Envoyé : mardi 29 juin 2021 15:58

À : ARS-MARTINIQUE-COVID19 <ars-martinique-covid19@ars.sante.fr>; ARS13-CRISE <ARS13-CRISE@ars.sante.fr>; ARS14-CRISE <ARS14-CRISE@ars.sante.fr>; ARS2A-CRISE <ars2a-crise@ars.sante.fr>; ARS31-CRISE <ARS31-CRISE@ars.sante.fr>; ARS33-CRISE <ARS33-CRISE@ars.sante.fr>; ARS35-CRISE <ARS35-CRISE@ars.sante.fr>; ARS44-CRISE <ARS44-CRISE@ars.sante.fr>; ARS45-CRISE <ARS45-CRISE@ars.sante.fr>; ARS69-CRISE <ARS69-CRISE@ars.sante.fr>; ARS75-CRISE <ARS75-CRISE@ars.sante.fr>; ARS971-CRISE <ARS971-CRISE@ars.sante.fr>; ARS973-CRISE <ars973-crise@ars.sante.fr>; ARS-BFC-CRISE <ARS-BFC-CRISE@ars.sante.fr>; ARS-GRANDEST-CRISE <ARS-GRANDEST-CRISE@ars.sante.fr>; ARS-HDF-CRISE <ARS-HDF-CRISE@ars.sante.fr>; ARS-MAYOTTE-CRISE <ars-mayotte-crise@ars.sante.fr>; ARS971-ALERTE <ARS971-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS972-ALERTE <ars972-alerte@ars.sante.fr>; ARS976-ALERTE <ars976-alerte@ars.sante.fr>; ARS-974-ALERTE <ars-974-alerte@ars.sante.fr>; ARS13-ALERTE <ars13-alerte@ars.sante.fr>; ARS14-ALERTE <ars14-alerte@ars.sante.fr>; ARS2A-ALERTE <ARS2A-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS31-ALERTE <ars31-alerte@ars.sante.fr>; ARS33-ALERTE <ars33-alerte@ars.sante.fr>; ARS35-ALERTE <ARS35-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS44-ALERTE <ARS44-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS45-ALERTE <ARS45-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS59-ALERTE <ARS59-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS69-ALERTE <ARS69-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS75-ALERTE <ARS75-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS973-ALERTE <ARS973-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-BFC-ALERTE <ARS-BFC-ALERTE@ars.sante.fr>; ARS-GRANDEST-ALERTE <ARS-GRANDEST-ALERTE@ars.sante.fr>

Cc : centrecrisesanitaire <centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr>; ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>

Objet : [CORRUSS/COVID19] MINSANTE n°2021-85 : Mise à jour des coordonnées des CRAPS COVID et des PFR des CVAGS des ARS Déjà reçu (FA)

Pour action – Pour information

Mesdames, Messieurs,

Plusieurs adresses de messagerie et numéros de téléphone ont dû être activés au sein des ARS pour assurer la régulation et la réponse des signalements et demandes en lien avec la crise Covid-19, tout en maintenant les adresses habituelles des Points focaux régionaux (PFR) des ARS pour les autres alertes sanitaires.

Au fil des mois, nous avons pu constater des modifications de ces adresses et numéros de téléphone, dont nous avons tenu compte pour assurer des échanges opérationnels, néanmoins des difficultés ponctuelles ont été rencontrées par le Centre de crise sanitaire Covid et par le CORRUSS pour joindre les CRAPS Covid ou les PFR pour les autres alertes.

Dans ce contexte, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer que les adresses génériques aux formats standardisés rappelées ci-après sont bien les adresses de messagerie à utiliser, et qu'elles font bien l'objet d'une veille 7j/7 :

- Pour la crise Covid : arsXX-crise@ars.sante.fr / arszoneXX-crise@ars.sante.fr
- Pour les autres alertes : arsXX-alerte@ars.sante.fr / arszoneXX-alerte@ars.sante.fr

A des fins d'actualisation de nos annuaires, nous vous demandons par ailleurs de bien vouloir nous transmettre les numéros des CRAPS Covid et des PFR, qui doivent pour rappel être joignables 24h/24. **Ces numéros de téléphone doivent être les**

plus directs possibles pour le CCS et le CORRUSS (pas de numéro du standard d'accueil de l'ARS) pour garantir des échanges rapides et efficaces, ciblant directement les acteurs de la VSS.

Nous vous demandons de bien vouloir renseigner le document ci-joint, qui devra être adressé à la messagerie alerte@sante.gouv.fr au plus tard le 2 juillet 2021 à 12h.

Nous vous remercions par avance pour vos retours et pour votre engagement.

CORRUSS

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales

Ministère des Solidarités et de la Santé

14, Avenue Duquesne, 75007 Paris

Tél : 01 40 56 99 99

www.solidarites-sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservez l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !